



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 juillet 2020

n° 069-20 C

**Objet :** *Election des membres de la commission d'appel d'offres, de la commission d'appel d'offres appelée à siéger en jury et de la commission de délégation de service public de Grand Chambéry*

- date de convocation le 24 juillet 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi trente juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, centre de congrès Le Manège, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Martine Lambert - Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Xavier Dullin - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Guy-Pierre Martin - Martin Noblecourt - Gaetan Pauchet - Cyndie Picot - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Corinne Charles - Lionel Mithieux
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fresso
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	Max Joly
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen - Alain Saurel
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Eliane Roulet
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Daniel Rochaix

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Marie Bénévisse à Aurélie Le Meur - de Christèle Blambert à Michel Dyen - de Stéphane Bochet à Christian Berthomier - de Vincent Boulnois à Philippe Gamen - de Michel Camoz à Jean-Pierre Casazza - de Aloïs Chassot à Alexandra Turnar - de Michel Dantin à Xavier Dullin - de Julien Donzel à Josette Rémy - de Maryse Fabre à Cécile Trahand - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Franck Morat à Corinne Charles - de Raphaele Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Claire Plateaux à Alain Caraco - de Damien Regairaz à Philippe Ferrari

- conseillers excusés : 3

Frédéric Bret - Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 30 juillet 2020

délibération n° 069-20 C

objet **Election des membres de la commission d'appel d'offres, de la commission d'appel d'offres appelée à siéger en jury et de la commission de délégation de service public de Grand Chambéry**

Philippe Gamen, président, indique que la commission d'appel d'offres, la commission d'appel d'offres appelée à siéger en jury et la commission de délégation de service public de Grand Chambéry sont composées, s'agissant de leurs membres à voix délibérative :

- du président de Grand Chambéry ou de son suppléant,
- de 5 membres titulaires élus au sein du Conseil communautaire,
- de 5 membres suppléants élus au sein du Conseil communautaire.

Les membres titulaires et membres suppléants sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Le Conseil communautaire fixe les conditions de dépôt des listes.

L'élection se déroule au scrutin secret sauf si le Conseil communautaire décide du contraire à l'unanimité. Si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, et il en est donné lecture par le président.

Il est rappelé que le suppléant du président sera désigné par arrêté.

**Vu** les articles L.2121-21, L.1414-2, L.1411-5, D.1411-3 et D.1411-5 du code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** crée une commission d'appel d'offres, une commission d'appel d'offres appelée à siéger en jury et une commission de délégation de service public de Grand Chambéry, à titre permanent pour la durée du mandat,

**Article 2 :** autorise le dépôt des listes en séance,

**Article 3 :** prend acte du dépôt d'une seule liste et de la nomination des membres de ces commissions ainsi composées :

Titulaires	Suppléants
Michel DYEN	Corine WOLFF
Luc BERTHOUD	Alain SAUREL
Christophe PIERRETON	Corinne CHARLES
Arthur BOIX-NEVEU	Pierre BRUN
Martin NOBLECOURT	Marie BENEVISE

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 069-20 C

Objet de l'acte : Election des membres de la commission d'appel d'offres, de la commission d'appel d'offres appelée à siéger en jury et de la commission de délégation de service public de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 5 - Autres (dont SEM; Commissions...)

Date de l'acte : 30 juillet 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200730-lmc1H23912H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23912H1

Date de transmission en Préfecture : 03 août 2020

Date de réception en Préfecture : 03 août 2020

Période d'affichage : du au